

Restitution micronouvelles

Titre de l'atelier : Adaptation des territoires agricoles au changement climatique

Format de l'atelier : Atelier des imaginaires

Parcours thématique : Agriculture et biodiversité

Table 7

« 2050, dans la Beauce, la zone test agricole créée par l'ARB CVL en 2023 a permis un changement de paradigme (échelle locale et nationale et non Europe ou mondiale) et une reconstruction de la biodiversité par le biais d'une reconnexion des populations locales avec le territoire agricole. Ce projet a reposé sur un groupement d'agriculteurs volontaires soutenus par un plan CRTE qui a visé à aider et soutenir une animation pérenne pour faire le lien entre agriculteurs, pratiques, conseils par des professionnels et innovations scientifiques.

Les buts principaux ont pu être atteints et amplifiés : diversifier les sources de revenus des agriculteurs, mettre en place et alimenter une chaufferie bois, accompagner des installations collectives (social + foncier) pour reconnecter la polyculture et l'élevage, structurer des points de vente directe sur le territoire (circuits alimentaires de proximité), développer l'AB et l'agroforesterie, mettre en place des potagers partagés au cœur des villages, rouvrir des unités de transformation (moulins, pressoirs, abattoirs, silos agricoles, ...), reconnecter le territoire agricole avec la population locale et les agriculteurs. »

Table 6

« Mardi 12 septembre 2050, Gironde, exploitation coopérative de l'olivier têtards.

Fernande se réveille à 7h et prend le relai de son confrère qui s'est occupé de la traite. Elle va livrer son fumier à sa collègue maraichère qui cultive des cacahuètes et des pois chiches. Elle récupère en échange les fanes de ces deux cultures pour nourrir ses bêtes.

A son retour, elle sort ses brebis pour qu'elles profitent de ses haies fourragères et de l'ombre qu'elles apportent.

Elle salue son collègue venu chercher du bois pour faire chauffer le four à pain.

A 11h, la classe de CP de l'école du coin, accompagnée par FNE Gironde, arrive sur l'exploitation pour une animation dédiée à la vie des sols et aux lombrics, espèce dorénavant protégée depuis 2040. Ensemble ils plantent des messicoles.

A 13h, le facteur passe. Elle ouvre son courrier et reçoit sa subvention au titre de 2049, qui reconnaît sa valeur en tant qu'« agricultrice engagée dans la régénération des paysages et de la biodiversité. »

Mots clés : généralisation des l'agroécologie et de l'agroforesterie dans la polyculture et l'élevage, relocalisation de la consommation et circuits courts, actions de sensibilisation et d'éducation à l'agroécologie, une nouvelle A.B. qui tient compte de la santé, de la qualité des sols et de la biodiversité, une taxe sur les externalités négatives induites par l'agriculture, une diversification des cultures et des espèces cultivées.

Table 5

« 15 juillet 2024.

J'ai tout perdu à cause de la sécheresse, c'est encore pire que l'année dernière, pire que 2022. Je pense que mes vignes ne s'en remettront pas. Demain j'arrache tout. Juan, mon ami de Séville m'a raconté qu'il a vécu la même chose il y a quelques années et m'a proposé son aide pour tout reconstruire sur de nouvelles bases. Ce qui est sûr c'est que ce que j'ai appris de mon grand-père ne fonctionnera plus à partir de maintenant. J'ai peur pour mon exploitation, pour mes enfants, mes petits-enfants.

15 juillet 2043.

Les pistachiers ont bien donné cette année. C'est bientôt la saison des mûres. Je voulais proposer aux enfants de l'école du village une sortie pour aller les chercher dans les haies.

Il faut aussi que j'appelle Mathias de la coopérative au sujet du fromage de chèvre qu'on produit ensemble.

Travailler sur ma parcelle est vraiment stimulant. Je suis contente de travailler en commun avec mes voisins, et bien sûr je peux compter sur l'appui et le soutien de la famille de Juan, qui a aidé mon grand-père à faire sa transition.

Aujourd'hui on vit de notre production ! Pistaches, amandes, grenades, légumineuses, caprin, argan... L'installation des haies et la division de l'exploitation entre plusieurs exploitants était vraiment une bonne idée !
Merci papi ! »

Table 4

« Menu du réveillon du 24 décembre 2050

Le changement de paradigme a opéré : aujourd'hui, ce n'est plus la consommation (demande) qui dicte la production, c'est l'inverse ! C'est grâce au changement de posture de chacun.

Panisse : pois-chiche du Lauraguais produits par le GAEC du bon légume

Commentaires de convives :

- *Vous vous souvenez quand on mangeait la macédoine de Mamie ? Ça fait longtemps que la sécheresse a tué le maïs, mais on se régale quand même bien avec ces nouvelles recettes au fil des productions.*
- *Oui, et puis on en avait marre de manger toujours la même chose à Noël !*

Poularde agroforestière aux champignons et baies sauvages

- *Les baies, c'est moi qui les ai ramassées sur les haies autour de l'exploitation. Ça a bien poussé maintenant !*
- *Oui ! Et on sent le goût des baies dans les poulardes elles-mêmes. Elles en ont bien profité !*

Rocamadour de plein air

- *Vous le sentez ce changement de goût du rocamadour depuis que les brebis sont en plein air ?*
- *En plus, quand on sait qu'elles nous préservent du risque incendie et qu'elles améliorent la biodiversité des prairies. On a tout gagné !*

Crumble de kakis et noisettes à la farine de sarrasin

- *J'ai eu la recette au marché, par le chef lui-même. Quelle bonne idée de nous permettre cette culture du goût ! »*

Table 3

« En 2050, Raymonde, agricultrice, épanouie dans son métier, indépendante et libérée.

Le syndicalisme agricole s'investi dans l'agroécologie et accompagne par de la formation.

Les produits qui viennent de loin ou de mauvaise qualité sont taxés pour contribuer aux changements de pratiques.

Ses pratiques diversifiées sécurisent ses réserves et augmentent sa résilience au changement climatique.

Les filières se déspecialisent, interagissent et passent d'un raisonnement produit à un raisonnement besoin territorial.

L'eau est protégée par un plan territorial d'hydrologie régénératrice.

Les consommateurs deviennent co-responsables de la production agricole par :

- Une augmentation de la part du budget total dédié à l'agriculture,
- Un investissement en temps de travail d'une partie de la population,
- La mise en place d'une sécurité sociale alimentaire qui permet à tous l'accès à une nourriture saine, locale et de qualité. »

Table 2

« En 2040, un vieil agriculteur discute avec une agricultrice plus jeune, qui a repris son exploitation 20 ans plus tôt.

- Salut Anouck.
- Bonjour Marcel, vous allez bien ?
- Oula ça a beaucoup changé ici, je ne reconnais rien ! Il est où le champ du grand père ?
- Regarde, juste là derrière la haie !
- Il est où le maïs ? Qu'as-tu fait des rampes d'irrigation ? C'était bien la peine d'investir !
- Il n'y avait plus d'eau dans la rivière, et elle était trop chargée en pesticides neurotoxiques. Désormais nous avons développé des systèmes de culture adaptés au réchauffement climatique, au manque d'eau et au type de sol. Nous utilisons des couverts végétaux, des rotations allongées avec du sorgho et des légumineuses.
- Et c'est qui qui mange tes trucs ? Des végétariens écolos ?
- Mais enfin Marcel, maintenant tout le monde en mange ! C'est excellent sous forme de galettes.
- Et puis comment arrives-tu à passer dans tes parcelles avec ces haies partout ?
- On a des plus petits tracteurs qui sont plus maniables. Et en plus, les haies permettent d'héberger du gibier. Cela nous permet de manger de la viande. En plus, les oiseaux des haies mangent les larves de ravageurs. Et je ne te parle pas de leurs chants qui illuminent toutes mes matinées.
- Et avec tout ça tu arrives à te sortir un salaire ?
- Oui ! Et désormais nous avons même une retraite ! Et ce qui est super, c'est qu'en développant le commerce de proximité, j'ai multiplié ma clientèle. J'ai 20% de vente directe, 70% à la coopérative et les 10% restants sont pour les cantines. Et je livre tout ça en drone électrique.
- Et bah ça alors !!! Je suis bouche bée. »

Table 1

« En 2023, j'ai obtenu mon diplôme d'une grande école d'ingénieur en agronomie.

J'ai repris une exploitation conventionnelle, les terres mais pas les bâtiments, avec une production colza, blé et orge.

Je lance mon activité.

Coup de chance, la communauté de communes porte un projet de bâtiment agricole collectif. Je fais partie des porteuses de projet retenues pour s'y installer.

Je découvre le système de mutualisation encouragé par la collectivité :

- Echanger avec d'autres éleveurs pour leur fournir la luzerne, qui permet d'allonger les rotations et de réduire les pesticides,
- Essayer des techniques d'agroforesterie et fournir du bois énergie
- Développer la production de variétés anciennes de céréales pour fournir un boulanger qui vend son pain sur les marchés,
- Le pain profite aux plus pauvres grâce à la mise en place d'une sécurité sociale de l'alimentation.

En 2053, il n'y a plus de pesticides. Des pôles de mutualisation du matériel permettent de réduire les coûts d'investissement. La diversification des cultures permet de ne pas avoir besoin du matériel tous en même temps. La PAC a changé et soutient les regroupements d'agriculteurs. La fiscalité a largement favorisé l'évolution des pratiques et des modes de consommation. Les filières ont été accompagnées pour créer des débouchés sur de nouvelles productions. »